

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Relation à l'autre, individuelle et collective 2019-2020

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.C4.F.19</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**10 crédits ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées:  
PT2019 - EE2018 - TP2018  
Semaines 38 à 51  
Jeudi et vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### Compétences principales :

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

##### Compétences effectives :

4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.

4.2 Faciliter l'expression de la demande.

4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.

4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.

4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).

4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.

4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

##### Objectifs Communication/entretien :

- Être capable d'analyser les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.

- Être capable de décrire les principes de la CNV.

- Être capable d'élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.

- Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel.

- Être capable d'appliquer les techniques d'entretien.

##### Objectifs pour Observation :

- Sensibilisation à la démarche d'observation.

- Passer du "simple " regard à une méthodologie d'observation.

- Expérimenter à l'aide de quelques supports didactiques, les différents niveaux d'activité que sont la perception, l'attention et l'observation.

- Être sensibilisé à la place d'observateur ou d'observatrice dans la démarche.

- Être sensibilisé aux différentes formes de restitution d'une observation.

##### Objectifs pour Expression :

- Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective.

##### Objectifs pour Action communautaire et travail social :

- Être capable d'analyser l'histoire de l'action communautaire.

- Être capable de commenter les différentes méthodes d'intervention liées à l'action communautaire.

- Être capable d'appréhender la posture professionnelle induite par l'action communautaire.

- Être capable de comprendre la relation public-professionnel dans un contexte d'action communautaire.

- Être capable d'apprécier les enjeux actuels de l'action communautaire.

- Être capable de critiquer le sens de l'action communautaire.

##### Objectifs pour Droit :

- Connaître les notions générales de responsabilités civiles et/ou pénales.

- Être capable de développer une posture critique, réflexive face aux situations de responsabilités civiles et/ou pénales liées au travail social.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.

- Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.

- Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide.

##### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes).

L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence obligatoire et une participation active aux mises en situation et exercices pratiques, par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module **Relation à l'autre, individuelle et collective** sera réalisée sur **trois axes**, le premier constituant un prérequis aux deux autres :

**Premier axe**: Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.

**Deuxième axe**: *Thématique Action communautaire et travail social*

Participation aux trois jours de cours. Elaboration d'un travail sur une thématique spécifique amenée par les enseignant-e-s. Présentation de ce travail réflexif en plénière. Cette présentation est validée au moyen d'une grille d'évaluation le **vendredi 27 septembre 2019 (semaine 39) et les jeudi et vendredi 3 et 4 octobre 2019 (semaine 40)**.

**Troisième axe** : *Thématique Communication/entretien*

Partie I: Contrôle continu de 5 travaux encadrés, dont 2 évalués de manière sommative.

Partie II: Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **vendredi 24 janvier 2020 (semaine 4)**.

#### Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**:

- Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **vendredi 3 avril 2020 (semaine 14)**
- Examen oral (concernant la thématique "Action communautaire et travail social") le **mercredi 8 avril 2020 (semaine 15) de 08h30 à 10h00**.
- Examen écrit sur table (concernant la thématique "Communication/entretien") le **mercredi 8 avril 2020 (semaine 15) de 10h30 à 12h00**.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Voir supports de cours sur moodle

#### 10 Enseignants

Artison Vincent  
Bagnoud Nicolas  
Beck Philippe  
Berger Jean-Claude  
Bertocchi Silvie  
Blaser Danièle  
Burger Heim Martine  
Campana Willy  
Carrel Olivier  
Csupor Isabelle  
de Meyer Patricia  
della Croce Claudia  
Droz Marcel  
Emmenegger Véronique  
Furrer Rey Chantal  
Girardet Khedidja  
Haunreiter Katja  
Herren Nathalie  
Jetzer Anne  
Klay Justine  
Lambelet Daniel  
Loup Amiguet Isabelle  
Magalhaes de Almeida Antonio  
Marsh Paul  
Mayor Stéphan  
Mc Cormick Marie  
Medrano Ricci Carlos  
Mellina Joël  
Piguet Monier Caroline  
Rakoczy Agnès  
Russi Umberto  
Salzmann Sandra  
Sans enseignant  
Spack Annelise  
Tironi Yuri  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

**Nom du responsable de module \***

GIRARDET Khedidja & LAMBELET Daniel

**Descriptif validé le \***

4 juillet 2019

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** 2019-2020

<b>Code</b> T.TS.SO359.C5.F.19	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \* 5 crédits ECTS** **Langues(s)** français

Volées :  
PT2019 - EE2018 - TP2018

Semaines 42 à 50  
Vendredi

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale:**  
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

**Compétences effectives:**  
5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.  
5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.  
5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.  
5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.  
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.  
5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.  
5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.  
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

**Compétence secondaire:**  
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

**Objectifs:**  
Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique de groupe restreint, communication et information sociale, animation de colloque, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau, droit des personnes et droit pénal.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu:

Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes principaux:

1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore:
  - les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social);
  - les professionnel-le-s de la santé;
  - les autres professionnel-le-s.
2. Les formes de collaboration:
  - le travail en équipe;
  - le travail de réseau;
  - la collaboration interprofessionnelle;
3. Les outils et les techniques:
  - phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau;
  - gestion des tensions et des conflits en équipe;
  - animation de colloque;
  - communication professionnelle.

Une partie de droit traitera de la confidentialité et l'étudiant-e devra être capable de:

1. Repérer les informations considérées comme données personnelles sensibles:
  - opinions et activités politiques, religieuses et syndicales
  - informations sur la santé et la sphère intime
  - mesure d'aide sociale
  - sanctions et poursuites administratives ou pénales
2. Connaître les notions générales et enjeux en termes de:
  - secret de fonction
  - secret professionnel
  - devoir de discrétion

### Formes d'enseignement:

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes).

Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement.

Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Présence obligatoire. Toute absence fera l'objet d'un travail de compensation.

Les différentes modalités d'évaluation du module sont réalisées par groupe de 4. Les groupes seront constitués dans la première partie du module et seront définitifs.

La validation des parties "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" et "Droit" sont nécessaires pour obtenir les 5 crédits ECTS. La partie "Droit" est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "Droit" soit acquise.

### Partie "Droit":

**Examen par groupe:** consiste en une analyse d'une vignette attribuée aléatoirement le **vendredi 22 novembre 2019 (semaine 47)** et qui sera à *restituer, sous format papier, dans le casier du responsable de module, au plus tard le jeudi 19 décembre 2019 à 12h00 (semaine 51)*.

Les groupes ayant obtenu un **Non-acquis dans la partie "Droit"** se verront demander un complément à restituer, dans le casier du responsable de module, au plus tard le **jeudi 6 février 2020 (semaine 6)**.

### Partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s":

**Travail écrit de groupe:** travail à remettre, sous format informatique, à l'assistante du module, au plus tard le **mercredi 29 janvier 2020 (semaine 5)**.

**Séance d'évaluation, par groupe de 4 (durée 30 minutes):** consiste en une "Présentation en public" de l'approfondissement d'un sujet traité dans les enseignements du module, avec support de présentation, bilan écrit, bibliographie et réponses aux questions du jury d'évaluation.

La présentation se déroule:

- pour les PT: le **mardi 4 février 2020** OU le **jeudi 6 février 2020** OU le **vendredi 7 février 2020 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.
- pour les EE: le **jeudi 6 février 2020** OU le **vendredi 7 février 2020 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.

Une seule note est attribuée pour l'ensemble des modalités d'évaluation.

Les travaux de validation sont collectifs, mais la note est attribuée de manière individuelle.

### Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique.

- Travail écrit individuel, uniquement sur la partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s", à remettre pour le **vendredi 1er mai 2020 (semaine 18)**.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Voir les supports de cours sur moodle.

10 **Enseignants**

Antoniadis André  
 Bavaud Annick  
 Bertocchi Silvie  
 Bonadei-Spasoski Mirella  
 Csikos Levente  
 de Meyer Patricia  
 Girardet Khedidja  
 Krafft Matthieu  
 Lambelet Daniel  
 Maury Béatrice  
 Portillo Magali Susan  
 Sakijha Ghiskan

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI SILVIE

**Descriptif validé le \***

4 juillet 2019

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2018-2019

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP1EE.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b>  <b>30 crédits ECTS</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• la partie formation "terrain" équivaut à <b>25 crédits ECTS</b></li> <li>• la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>5 crédits ECTS</b></li> </ul> </p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

Volée EE2018

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2018

Sem. 2 : Printemps 2019

Sem. 3 : Automne 2019

Sem. 4 : Printemps 2020

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

- Présence à tous les cours de la formation pratique 1 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).



Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

##### Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Être capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Être capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Être capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Être capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Être capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Être capable d'évaluer ses propres interventions.
- Être capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

##### Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

##### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

##### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

##### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation
- Cours 1
- Cours 2

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

#### **Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :**

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à fin avril 2019).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

#### **Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

#### **Modalités de répétition :**

#### **Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

#### **Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### **Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

#### **Modalité A**

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux fois 10 heures avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

#### **Modalité B**, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 1 ne pourra être attribuée.

#### 9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). *Eléments de psychodynamique du travail. Education permanente*, 116.  
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.  
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail*. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

#### 10 Enseignants

#### **Nom du responsable de module \***

MERCOLLI Mauro

#### **Descriptif validé le \***

Mardi 3 juillet 2018

#### **Descriptif validé par \***

Philippe Beuret